

Non au retour des djihadistes : Laurent Marcangeli, député UMP interroge le gouvernement

écrit par Christine Tasin | 16 décembre 2014



Nous avons encouragé nos adhérents et sympathisants à envoyer une lettre à leurs députés et sénateurs afin que soit interdit et rendu impossible le retour des djihadistes en France.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/action-resistance-republicaine-non-au-retour-des-djihadistes-en-france-lettre-a-envoyer-a-vos-deputes-et-senateurs/>

Plusieurs centaines de lettres, au moins, ont été envoyées d'après les témoignages que nous avons reçus (merci à tous ceux qui se sont investis et ont pris la peine et le temps d'écrire)... Or, malgré les

attachés parlementaires et les autres moyens mis à la disposition des députés au Palais Bourbon, bien peu de réponses... On ne s'en étonnera pas, c'est toujours la même histoire : en période électorale, les candidats hantent les marchés, les entraînements de foot ou de rugby, les kermesses... et sont aux abonnés absents une fois élus, sauf quelques-uns. Saluons ces derniers et remercions-les, au moins, même si leurs réponses ne nous satisfont pas dans l'immense majorité des cas.

Certains, évasifs, se contentent de reprendre l'argumentation gouvernementale (ils n'ont pas appris à penser par eux-mêmes, apparemment, ceux qui portent l'étiquette ps), comme Odile Bouillé, interpellée par Philippe Bescond-Garrec responsable *Résistance républicaine Loire atlantique* :

Marie-Odile BOUILLÉ
Députée de Loire-Atlantique
Vice-présidente de la Commission des
affaires culturelles et de l'éducation

Saint-Nazaire, le 2 décembre 2014

Monsieur,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier daté du 25 novembre sur la situation des djihadistes français.

Le sujet que vous évoquez est au cœur des préoccupations de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, qui a présenté en conseil des ministres au mois d'avril un plan comportant une dizaine de mesures afin notamment de faire en sorte que ceux qui peuvent partir ne partent pas et que pour les mineurs les parents puissent s'opposer préalablement à un départ de leur enfant.

La loi du 13 novembre 2014 vise à renforcer les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme. Les événements récents ont mis en lumière certains manques de notre législation qu'il importait de combler afin de mieux prévenir et mieux réprimer de tels actes.

Il est essentiel que parallèlement aux dispositions législatives que des mesures éducatives soient prises pour enseigner la tolérance, le respect de l'autre afin de permettre la compréhension des différences qui est essentielle pour la paix entre les peuples.

Soyez assuré de la détermination du Gouvernement sur ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Odile BOUILLÉ



D'autres, prenant en considération les questions posées, interpellent le gouvernement ; c'est le cas de Laurent [Marcangeli](#), député corse UMP (dont l'élection aux municipales vient d'être invalidée). Il se donne la peine non seulement de répondre à celui de ses administrés qui l'a interpellé mais, en sus, il dépose une question destinée au

gouvernement :

Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de vos inquiétudes concernant les ressortissants français impliqués dans le *djihad*. Je vous en remercie.

Sensible à vos arguments, j'ai posé une question écrite à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, sur ce sujet. Vous trouverez ci-joint copie de cette question.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

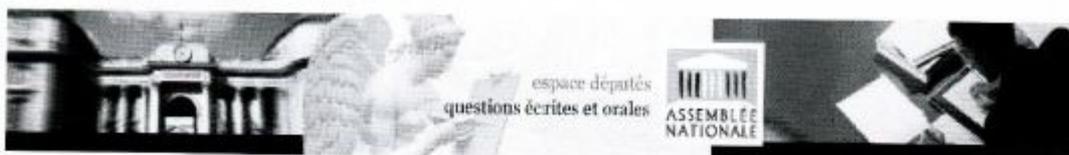
Cad'claret

Laurent MARCANGELI



Questions - Dépôts

<http://depot-questions.assemblee-nationale.fr/726-visu-imp.php?sou...>



Impression de la question 50-00023

Type de questions QE

Ministère interrogé : INT - Ministère de l'Intérieur

Question n° 50-00023 : du :date non fixée

M. Laurent Marcangeli alerte M. le ministre de l'intérieur sur le nombre croissant de ressortissants français ou étrangers résidant en France partis faire le djihad à l'étranger. D'après les chiffres du magazine "The Economist", un tiers des occidentaux impliqués dans le djihad proviennent de France. Au total, ce serait près d'un millions de Français qui seraient concernés. Face à ces données inquiétantes, il lui demande si notre arsenal juridique et judiciaire lui semble, en l'état, suffisamment performant afin d'enrayer cette menace. Il l'interroge également sur la gestion des retours de ces personnes sur le sol français. Plus largement, il lui demande de lui indiquer toutes les mesures qu'il compte prendre sur ce sujet particulièrement sensible.

Fermer

Bien sûr nous espérons un peu plus de courage et d'initiative, nous espérons que les députés épousant notre cause et nos arguments feraient des propositions allant dans notre sens au lieu de laisser

la voie ouverte au gouvernement auquel Laurent Marangeli se contente de demander quelles mesures il compte prendre... **On aurait aimé que soit plutôt écrite en toutes lettres l'idée d'interdire le retour en France des djihadistes...**

Espérons que, néanmoins, quelques dizaines de députés, au moins, conscients du danger travailleront ensemble pour déposer une proposition de loi allant dans ce sens... Où sont les Justes qui en sont capables ?

Christine Tassin

<http://www.resistancerepublicaine.com/>